

La Défense, le 27 novembre 2017



Monsieur Gérard DARMANIN
Ministre de l'Action et des Comptes Publics
139 rue de Bercy
75012 PARIS

Réf : VT/2017-36

Objet : remboursement de cotisations retraite aux Ouvriers des Parcs et Ateliers du ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

Monsieur le Ministre,

Nous attirons votre attention sur le retard pris dans le remboursement des cotisations prélevées indûment sur le salaire de certains Ouvriers des Parcs et Ateliers des Ponts et Chaussées. Il s'avère que le fond spécial des pensions des ouvriers des établissements publics et industriels de l'État (FSPOEIE) a effectivement enclenché ces remboursements, pour les retraités. En revanche, pour les agents en activité, il n'en est rien. Vos services se sont saisis de ce dossier, mais invoquent désormais, à notre grande stupéfaction, la clause de prescription. Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de veiller à l'égalité de traitement entre tous ces agents, actifs et retraités, victimes d'une erreur administrative ; il serait inconcevable que les personnels actifs soient traités différemment.

Monsieur le directeur des ressources humaines du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire nous informait, en septembre dernier, que tous les remboursements devraient être terminés avant Noël 2017. Nous espérons très sincèrement que cette affirmation va être suivie d'effets.

D'ores et déjà, nous vous remercions vivement de l'intérêt que vous porterez à ce dossier très sensible.

Dans l'attente, recevez Monsieur le Ministre, notre haute considération et l'expression de nos sentiments les plus respectueux.

La Secrétaire générale de l'UFETAM CFDT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'V. Thys', with a stylized flourish at the end.

Véronique THYS

Copies : Nicolas HULOT – MTES
Régine ENGSTRÖM – SG du MTES
Jacques CLEMENT – DRH du MTES
Thomas LESUEUR – Cabinet MTES
Benjamin MAURICE – Conseiller cabinet MT/PS